

**PROCEDURE ADAPTEE
ART 27 ET 40 DU CMP
REGLEMENT DE LA CONSULTATION
(Art. 42 du CMP)**

IDENTIFIANT : COLLEGE TITAN
B. P. 1011
97827 LE PORT CEDEX
Tél : 0262 43 01 50
Fax : 0262 43 63 24

OBJET : **VEHICULE DE TRANSPORT FRIGORIFIQUE**
(restauration collective – cuisine centrale)

REFERENCE : **2017/MAPA/CC/EI/VF/2**

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : **27/11/2017**

HEURE LIMITE DE RECEPTION : **11h30**

SOMMAIRE

1- OBJET DE LA CONSULTATION

2- DESCRIPTION DU MARCHE

- 2-1 Procédure
- 2-2 Marché de fournitures
- 2-3 Division en lots
- 2-4 Possibilité de soumission
- 2-5 Rédaction des documents

3- CONDITIONS DE CONSULTATION

- 3-1 Lieu d'exécution de livraison
- 3-2 Variante
- 3-3 Groupement d'entreprises
- 3-4 Conditions de participation (critères de sélection)
- 3-5 Critères d'attribution
- 3-6 Validité des offres

4- REMISE DU DCE

5- REMISE DES OFFRES ET DES CANDIDATURES

6- CONDITIONS D'ENVOI ET REMISE DES OFFRES

7 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1 - OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation porte sur l'acquisition d'un véhicule de transport frigorifique (restauration collective) par la cuisine centrale.

2 - DESCRIPTION DU MARCHE

2-1 Procédure

Il est procédé une mise en concurrence conformément aux articles 27 et 40 du CMP.

2-2 Marchés de fournitures

Type de marché : Il s'agit d'un marché à procédure adaptée pour l'acquisition d'un véhicule de transport frigorifique (restauration collective).

Division en lots

Le présent marché comporte **1 lot unique**.

2-3 Rédaction des documents

Tous les documents seront rédigés en langue française, les prix exprimés en euros et TTC.

3- CONDITIONS DE CONSULTATION

3-1 Lieu d'exécution de livraison

Les candidats s'engagent à livrer la marchandise à l'adresse suivante :

- Collège Titan
Cuisine centrale, rue Ambroise Croizat
97420 1^e Port

En début de marché, les candidats prendront contact pour la mise au point des conditions de livraison.

3-2 Variante

Les soumissionnaires sont tenus de répondre au dossier de base et présenter une proposition conforme au dossier de consultation.

3-3 Groupement d'entreprises

Les entreprises se présentent seules.

3-4 Conditions de participation

- 1) Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat
 - Une note descriptive précisera les moyens en personnels, les moyens techniques, les principales références ou livraisons, destinataires publics ou privés.
- 2) Attestations sur l'honneur
 - 2-1) Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
 - 2-2) Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier :
 - a) Qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales ;
 - b) Qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
 - c) Qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du Code du Travail.

Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents ou dont les garanties professionnelles et financières sont insuffisantes seront éliminés.

3-5 Critères d'attribution

Il sera choisi l'offre jugée économiquement la plus avantageuse (art 53 CMP) en tenant compte des critères suivants :

- la conformité du produit proposé :	30%
- le prix :	60%
- les conditions de livraison et d'installation :	10%

3-6 Validité des offres

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

4- REMISE DU DOSSIER DE CONSULTATION

Téléchargement sur le site du collège à l'adresse suivante : college-titan.ac-reunion.fr
à partir du 03//11/2017 jusqu'au 27//11/2017

5- REMISE DES CANDIDATURES ET DES SUGGESTIONS

Le dossier de candidature sera proposé sous une enveloppe unique contenant 2 plis :

- 1 pli permettant d'apprécier les capacités techniques, financières et professionnelles du candidat ainsi que l'offre.
- 1 pli constitué de l'acte d'engagement dûment complété et signé accompagné de la fiche descriptive du produit.

6- CONDITIONS D'ENVOI ET REMISE DES OFFRES

Les offres seront transmises sous pli cacheté et porteront les mentions suivantes :

OFFRE POUR :
Acquisition d'un véhicule de transport frigorifique (restauration collective)

ENTREPRISE :
NUMERO DU LOT :
INTITULE :

MONSIEUR LE PRINCIPAL DU COLLEGE TITAN
ADRESSE : BP 1011 97827 LE PORT CEDEX

Les offres devront être adressées par pli recommandé avec avis de réception postal ou remises contre récépissé à l'adresse ci-dessus, **service de gestion**.

Elles doivent parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent règlement. Les dossiers qui seraient remis, ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. Le candidat peut fournir dès le dépôt de son offre, le formulaire de l'acte d'engagement dûment renseigné.

NB : Aucune autre forme d'envoi des offres (télax, mail, télécopie,...) ne sera acceptée.

7 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser par courriel à :

gestion.9741045T@ac-reunion.fr